

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS »

Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » exerce le métier d'éducateur sportif polyvalent dans le champ des activités physiques ou sportives à l'exception des activités s'exerçant en environnement spécifique. Il exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment : - des collectivités locales ; - des associations, notamment sportives ; - des établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque ; - d'une façon générale, toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprises, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense...). Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique. Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « multi-activités physiques ou sportives pour tous » exerce ses activités professionnelles de manière autonome, seul ou en équipe, au sein d'une ou de plusieurs structures et dans le cadre du projet global d'animation			
REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	REFERENTIEL D'EVALUATION Les modalités d'évaluation des trois blocs de compétences sont détaillées en annexe III du présent arrêté	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES et INDICATEURS D'EVALUATION
BC 1 - CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (*)			
A.1.1. Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation	C.1.1.1. Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 (BC 1) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.	Le candidat identifie les caractéristiques principales du territoire de sa structure, qui peuvent avoir un impact sur les activités de sa structure et son développement. - Il en présente au minimum trois parmi les suivantes : les acteurs du champ du sport et/ou de l'animation, les collectivités territoriales ou acteurs publics ayant un rôle dans le champ du sport ou de l'animation, la population, les caractéristiques de l'environnement direct de la structure (urbain, semi urbain, périphérique, rural...), les espaces naturels et lieux de pratiques, les caractéristiques économiques et sociales du territoire (activités économiques, emploi, chômage, difficultés sociales éventuelles), les modalités de déplacement (transports en commun, véhicule personnel, réseau de covoiturage). - Il illustre leur impact potentiel sur sa structure en donnant des exemples.
	C.1.1.2. Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap		Le candidat présente les caractéristiques des publics visés par la structure. - Pour chaque type de public visé par le projet, il détaille les principales caractéristiques identifiées. - Il en déduit des besoins vis-à-vis du projet de la structure. - Il porte une attention particulière aux caractéristiques spécifiques des publics dans son analyse de besoins notamment les publics vulnérables, fragiles ou en situation de handicap
A.1.2. Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics	C.1.2.1. Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous		Le candidat propose différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs du territoire. - Il caractérise les différents moyens de recueil possibles parmi notamment les suivants : échanges informels, entretiens, questionnaire, analyse documentaire... - Il sélectionne au moins un moyen de recueil de la demande, et explicite les raisons de son choix, en précisant ce qu'il propose pour repérer

			les demandes associées à une situation de handicap éventuelle. - Il présente les résultats de son recueil de la demande des publics ou des acteurs du territoire
	C.1.2.2. Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public		Le candidat élabore une proposition de projet, à partir des pistes qu'il a identifiées. - Il indique à quel public ce projet s'adresse, à quels besoins ou à quelle demande il répond, - Il indique comment ce projet s'inscrit dans l'offre d'animation existante. - Il précise les ressources humaines, matérielles et financières, que sa structure peut mobiliser pour mettre en œuvre ce projet.
	C.1.1.3. Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus		Le candidat mobilise les moyens nécessaires à la conduite du projet qu'il anime - Il identifie les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à leur réalisation. - Il planifie leur mise en œuvre dans le temps. - Il décline pour chaque activité les résultats attendus. - Il présente au moins deux manières de prendre en compte la dimension écologique du projet notamment parmi la liste suivante, : la démarche éco-citoyenne proposée, les conséquences sur l'environnement, la mise en place d'un tri sélectif, la prise en compte du recyclage, la perspective de réemploi, l'initiative en faveur de la protection du site où se déroulent les activités, la préservation de la biodiversité, la mobilité, les énergies renouvelables, ...
A.1.3. Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation	C.1.3.2. Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet		Le candidat s'assure du bon déroulement des activités planifiées : - Il vérifie que les activités prévues sont réalisées, - Il s'informe auprès des membres de l'équipe du déroulement des activités, - Il ajuste les actions à réaliser en fonction des résultats attendus, - Il tient compte des situations éventuelles de handicap détectées au sein de l'équipe et des aménagements nécessaires, - Il propose aux membres de l'équipe mobilisés des ajustements susceptibles de favoriser la bonne conduite des activités
	C.1.3.3. Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre		Le candidat met en œuvre les démarches administratives en vigueur dans le cadre de son projet. - Il identifie les démarches administratives à réaliser pour permettre la tenue des animations ou activités sportives - Il collecte ou retranscrit les informations nécessaires aux démarches administratives de son périmètre - Il utilise les outils numériques nécessaires aux démarches administratives
A.1.4. Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis	C.1.4.1. Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts		Le candidat réalise le bilan du projet dont il a eu la responsabilité et identifie les perspectives. - Il mobilise les justificatifs des projets conduits et leurs résultats - Il décrit les résultats obtenus en référence aux objectifs initiaux - Il illustre les effets du projet, <i>a minima</i> pour deux champs parmi les suivants : social, culturel, sportif, édu-

			catif, économique ou environnemental - Il formule des propositions d'amélioration pour les prochains projets.
	C.1.4.2. Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités		Le candidat rend compte des résultats du projet à son responsable. - Il détaille deux facteurs qui ont contribué positivement au projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il identifie deux facteurs qui ont fait ou aurait pu faire défaut dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment parmi les suivants : participation du ou des publics visés, qualité de l'organisation interne, participation de partenaires externes, mobilisation de ressources matérielles, communication. - Il formule des propositions d'évolution des activités mises en œuvres
(*) « Au niveau 4, le professionnel conçoit, propose et met en œuvre des actions et participe à la conception de projets qui s'inscrivent dans l'organisation de travail de sa structure, dans la résolution de problèmes précis et la réponse aux aléas quotidiens. Il ne peut s'agir à ce niveau de solutions à des problèmes nouveaux et/ou qui impacteraient la stratégie de l'ensemble de la structure, de conception de dispositifs nouveaux ou de stratégies à l'échelle de la structure. La conception telle qu'entendue ici pour le niveau 4 est donc bien distincte de celle associée par l'arrêté du 8 janvier 2019 aux niveaux 5 et suivants. Ces dispositions interprétatives ne s'appliquent pas aux certificateurs dépourvus de certification de niveau 4 qui se réservent le droit de ne pas établir de correspondances – au sens de l'article L6113-7 du code du travail - avec les certifications de niveau 4. »			
BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION			
A.2.1. Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation	C.2.1.1. Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage		Le candidat informe les publics visés et, le cas échéant, leur entourage du programme des activités de la structure. - Il prend l'initiative d'échanges avec les publics visés - Il facilite l'expression des intérêts de la ou des personnes. - Il conseille son interlocuteur sur les différentes activités pouvant répondre à ses intérêts. - Il met en valeur ces activités en détaillant ces propositions. - Il valorise la structure en communiquant sur les points forts de la structure, ses valeurs et son programme d'activités
	C.2.1.2. Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.	Le candidat communique avec les publics visés de manière adaptée. - Il formule un message à communiquer à un public choisi, en tenant compte de ses caractéristiques. Il explicite son choix. - Il porte une attention particulière aux besoins des personnes en situation (s) de handicap éventuelles, dans son choix de communication. - Il détaille les modalités de sa communication qu'il adapte en fonction du message, des publics visés, et des résultats attendus. - Il tient compte des risques liés à l'utilisation des outils numériques
A.2.2. Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation	C.2.2.1. Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation		Le candidat assure la promotion d'une de ses animations auprès d'un public visé. - Il choisit un moyen de communication pour présenter une animation parmi celles dont il a la responsabilité, - Il explicite les raisons de son choix de moyen de communication. - Il précise l'outil ou le support retenu selon les ressources mobilisables au sein de la structure. - Il en argumente l'intérêt par rapport au public visé.

	C.2.2.2. Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics		Le candidat présente un support de promotion de son animation. - Il prend en compte le public visé dans son message - Il invite au travers du message à participer à l'animation - Il utilise un message adapté à l'outil de communication choisi
BC 3 – CONCEVOIR, ANIMER, EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE			
A.3.1. Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives	C.3.1.1. Définir les finalités d'un cycle de séances des activités physiques et sportives, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics visés	Prérequis d'accès à la situation d'évaluation certificative du bloc transversal 3 (BC 3) : Peut se présenter à l'épreuve certificative 1 du BC 3, le candidat attestant de la réalisation effective en structure d'alternance pédagogique de minimum trois séances consécutives de découverte, d'initiation ou d'apprentissage en sécurité, prévue à l'annexe III.	Le candidat présente l'environnement et la dynamique éducative de son cycle de séances - Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet, l'organisation de travail et/ou l'environnement de la structure - Il présente au moins deux finalités du cycle de séances, notamment parmi les domaines suivants : social, éducatif, culturel, sportif, bien-être, environnement, ... - Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances en lien avec les finalités du cycle - Il explicite en donnant des exemples précis en quoi les finalités du cycle de séances et les apprentissages recherchés sont cohérents avec les caractéristiques des publics visés
	C.3.1.2. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances des activités physiques et sportives, en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, et des finalités du cycle de séances, en vue de favoriser les apprentissages	La situation d'évaluation certificative du bloc transversal 3 (BC 3) est réalisée au moyen de deux épreuves : 1.a) Conduite, au sein de la structure d'alternance pédagogique, d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage issue d'un des trois cycles de découverte, d'initiation ou d'apprentissage préalablement conçus pour chacun des trois domaines d'activités physiques : « A. activités physiques d'entretien corporel », « B. activités physiques et jeux sportifs » et « C. activités physiques en espace naturel ». 1.b) Réalisation d'un entretien composé d'un échange sur l'analyse notamment sécuritaire de la conduite d'une séance et d'un échange sur la démarche de conception, de conduite et d'évaluation d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage pour chacun des trois domaines des activités physiques ou sportives. 2. A partir de la production d'un document sur support de son choix, réalisation d'un entretien portant sur la présentation des conditions de réalisation, notamment matérielles et pédagogiques, nécessaires à la conduite en sécurité d'au moins deux séances d'initiation ou d'apprentissage, relatives à deux nouvelles activités au minimum qui s'inscrivent dans deux des trois domaines des activités physiques ou sportives.	Le candidat présente sa démarche de conception de séances sur au moins 3 séances consécutives d'un même cycle - Il précise la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance et entre les séances - Il démontre que les objectifs, le contenu et le déroulement de chaque séance tiennent compte des fondamentaux et spécificités techniques de l'activité ou des activités physique(s) et sportive(s) utilisée(s) dans le cadre des séances - Il démontre de quelle manière il tient compte des motivations, du niveau de pratique et des capacités physiques et cognitives des publics - Il démontre de quelle manière il tient compte des dimensions éducatives et citoyennes (1) dans le contenu et le déroulement de la séance - Il explicite comment il prévoit d'adapter chaque séance, en fonction des réactions des participants, des situations de handicap éventuellement identifiées et des apprentissages effectués
	C.3.1.3. Elargir ses pratiques à de nouvelles activités physiques et sportives, en développant sa connaissance et son expérience de celles-ci, en vue d'alimenter la conception de séances et d'exploiter en sécurité de nouvelles activités		Le candidat démontre sa capacité à appréhender en sécurité des activités physiques et sportives nouvelles (2) : - Il présente les informations recueillies sur au moins deux activités nouvelles pour concevoir des séances d'initiation ou de découverte : principales caractéristiques, règles et consignes de sécurité de ces activités, techniques et technologies utilisées, lieux et différentes modalités de pratiques, ... - Il dresse un bilan de son expérimentation des nouvelles activités en sécurité - Il précise de quelle manière il va utiliser ces informations et son expérience en vue de concevoir des séances de découverte ou d'initiation en sécurité, dans chacune des deux activités nouvelles

			- Il identifie les limites de son intervention sur ces nouvelles activités en tenant compte notamment de la réglementation en vigueur et des résultats de son expérimentation
A.3.2. Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives	C.3.2.1. Définir les conditions de réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur		Le candidat présente la démarche conduite pour assurer la sécurité des pratiquants et des tiers - Il démontre que le lieu de pratique est en adéquation avec l'activité physique et sportive et le niveau de pratique des participants - Il présente les autorisations éventuelles à demander - Il présente les matériels de sécurité nécessaires - Il précise la manière dont il a tenu compte des risques liés à l'activité physique et sportive et au lieu de pratique - Il précise les ajustements à réaliser, le cas échéant, à l'approche de la séance
	C.3.2.2. Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu		Le candidat présente la démarche conduite pour la préparation de la séance - Il précise les ressources humaines et matérielles mobilisables par la structure pour la séance - Il explicite comment il s'est assuré de la disponibilité des équipements et des conditions d'utilisation du matériel nécessaire compte tenu des caractéristiques de l'activité ou des activités physique(s) et sportive(s) envisagée(s)
A.3.3. Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives	C.3.3.1. Accueillir les participants à une séance des activités physiques et sportives, en présentant les objectifs de celle-ci et son déroulement, en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des participants, notamment ceux en situation de handicap		Le candidat démontre comment il met en œuvre le temps dédié à l'accueil des participants en début de séance - Il explicite les leviers utilisés pour instaurer une relation et un climat de confiance avec les participants - Il présente les objectifs généraux et le déroulement de la séance - Il indique comment il s'assure de la bonne compréhension, du déroulement de la séance par les participants - Il précise comment il repère et prend en compte les difficultés des participants, notamment celles rencontrées par les publics en situation de handicap
	C.3.3.2. Présenter les règles à respecter au cours d'une séance des activités physiques et sportives, en mobilisant des techniques spécifiques à l'activité ou aux activités support(s) de la séance, ainsi que les consignes et le matériel de sécurité, afin de répondre aux objectifs fixés et d'assurer la sécurité des participants		Le candidat mobilise les participants de manière individuelle et collective autour de l'activité et des conditions de sécurité : - Il met en lumière les conditions de réalisation de l'activité ou des activités physique(s) et sportive(s) support(s) de la séance - Il explicite auprès des participants les consignes permettant d'assurer leur sécurité et celle des tiers, le respect des sites et espaces de pratique et de la réglementation en vigueur - Il s'assure de la bonne compréhension des règles de sécurité à respecter par les participants
	C.3.3.3. Animer une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des publics accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation et leur implication		Le candidat démontre comment il interagit avec les participants au cours de la séance - Il argumente les choix d'animation et les ajustements effectués au cours de la séance - Il écoute les participants tout au long de la séance et prend en compte les besoins éventuellement repérés

			- Il valorise les réalisations des participants, afin d'entretenir leur motivation - Il prévient et traite les situations éventuelles de tensions ou de conflits - Il propose aux participants un temps de retours/réactions sur la séance - Il clôt la séance en échangeant des informations avec les participants, lorsque nécessaire
	C.3.3.4. Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance des activités physiques et sportives, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas de situation accidentogène		Le candidat accompagne la progression pédagogique en sécurité tout au long de la séance - Il observe les participants pour identifier des freins ou difficultés éventuellement rencontrés - Il veille à la sécurité et au bien-être des participants - Il repère les besoins d'accompagnement individuels - Il explicite les choix effectués pour accompagner les participants en s'appuyant sur les techniques spécifiques à l'activité ou des activités physique(s) et sportive(s) support(s) de la séance : conseils, démonstrations, correction de gestes techniques, ... - Il explicite comment il intervient en cas de risque identifié ou de situation d'accident
A.3.4. Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives	C.3.4.1. Analyser une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations		Le candidat fait un bilan d'une séance - Il analyse son action au regard de la conception, de la préparation et de l'animation de la séance - Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action - Il précise s'il a observé une progression de la part des participants au cours de la séance et donne deux exemples pour illustrer ses propos - Il identifie et argumente un ou plusieurs écarts éventuellement constatés, entre le prévisionnel et le réalisé - Il identifie et argumente les améliorations à apporter à la séance
	C.3.4.2. Evaluer un cycle de séances des activités physiques et sportives, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques		Le candidat réalise le bilan du cycle de séances au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus - Il donne un exemple de résultats observables pour au moins deux finalités, notamment parmi les suivantes : sociale, éducative, culturelle, sportive, bien-être, environnement, ... - Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet de la structure ou s'est inscrit dans son environnement - Il précise en donnant des exemples concrets en quoi le cycle de séances a permis de servir les dimensions éducatives et citoyennes (3) - Il illustre au moins deux types d'apprentissage observés à l'issue du cycle de séances en lien avec ses finalités - Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins du public accueilli tout au long du cycle de séances - Il identifie et argumente les améliorations à apporter au cycle de séances

(1) Par exemple : le respect de la dignité et la préservation de l'intégrité physique et morale des publics, en particulier les mineurs, en toute circonstance/la connaissance des principes de la République, la laïcité et la prévention ainsi que la détection de